

VIA SEDAR

Laval, le 31 août 2022

Résultats du vote en vertu de l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (le « règlement 51-102 »)

Madame, Monsieur,

Suivant l'assemblée annuelle générale et extraordinaire des actionnaires d'Alimentation Couche-Tard inc. (la « **Société** ») tenue de manière virtuelle le 31 août 2022 (l'« **Assemblée** ») et en vertu de l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, nous vous avisons, par la présente, des résultats des votes obtenus lors de l'Assemblée. Selon le rapport des scrutateurs, étaient présents à l'Assemblée ou par procuration, les titulaires de 820 376 923 actions de catégorie A, soit 80.27 % des droits de vote afférents à toutes les actions émises et en circulation de la Société.

1. Élection des administrateurs de la Société

Un vote par bulletin de vote électronique a été tenu à l'égard de l'élection des administrateurs. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, les personnes suivantes ont été élues à titre d'administrateurs et d'administratrices de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Le résultat du vote a été le suivant :

CANDIDAT(E)	EN FAVEUR (NOMBRE)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (NOMBRE)	ABSTENTION (%)
Alain Bouchard	794 096 778	96,94 %	25 055 376	3,06 %
Louis Vachon	815 810 685	99,59 %	3 341 469	0,41 %
Jean Bernier	814 204 355	99,40 %	4 947 799	0,60 %
Karinne Bouchard	779 994 120	95,22 %	39 158 034	4,78 %
Eric Boyko	810 573 021	98,95 %	8 579 133	1,05 %
Jacques D'Amours	802 840 450	98,01 %	16 311 704	1,99 %
Janice L. Fields	810 128 547	98,90 %	9 023 607	1,10 %
Eric Fortin	776 214 259	94,76 %	42 937 895	5,24 %
Richard Fortin	801 238 927	97,81 %	17 913 227	2,19 %
Brian Hannasch	809 072 287	98,77 %	10 079 867	1,23 %
Mélanie Kau	766 732 804	93,60 %	52 419 350	6,40 %
Marie Josée Lamothe	815 872 625	99,60 %	3 279 529	0,40 %
Monique F. Leroux	816 512 424	99,68 %	2 639 730	0,32 %

**CIRCLE K**

CANDIDAT(E)	EN FAVEUR (NOMBRE)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (NOMBRE)	ABSTENTION (%)
Réal Plourde	802 006 012	97,91 %	17 146 142	2,09 %
Daniel Rabinowicz	809 626 247	98,84 %	9 525 907	1,16 %
Louis Têtu	810 069 722	98,89 %	9 082 432	1,11 %

2. Nomination de PricewaterhouseCoopers s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur externe de la Société

Un vote par bulletin de vote électronique a été tenu à l'égard de la nomination des auditeurs externes. Compte tenu des procurations reçues et des votes exprimés, la firme PricewaterhouseCooper s.r.l./S.E.N.C.R.L. a été nommée à titre d'auditeur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires et les administrateurs sont autorisés à fixer leur rémunération. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (NOMBRE)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (NOMBRE)	ABSTENTION (%)
807 449 757	98,42 %	12 925 498	1,58 %

3. Vote consultatif en matière de rémunération des membres de la haute direction

Un vote par bulletin électronique a été tenu à l'égard de l'adoption d'un vote consultatif sur la rémunération des membres de la haute direction. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, les pratiques en matière de rémunération des membres de la haute direction ont été approuvées. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (NOMBRE)	EN FAVEUR (%)	CONTRE (NOMBRE)	CONTRE (%)
734 393 976	89,65 %	84 757 952	10,35 %

4. Adoption d'une résolution spéciale autorisant la Société à modifier ses statuts constitutifs

Un vote par bulletin électronique a été tenu à l'égard de l'approbation et ratification d'une résolution spéciale autorisant la Société à modifier ses statuts constitutifs afin de créer une nouvelle catégorie d'actions et de convertir chacune des actions à droit de vote multiple émises et en circulation de catégorie A. dans la nouvelle catégorie d'actions. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, la modification aux statuts constitutifs des sociétés a été approuvée et ratifiée. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (NOMBRE)	EN FAVEUR (%)	CONTRE (NOMBRE)	CONTRE (%)
816 466 797	99,67 %	2 672 990	0,33 %

5. Vote sur la proposition d'un actionnaire concernant la désignation du français comme langue officielle de la Société

Un vote par bulletin électronique a été tenu à l'égard de l'approbation de la proposition d'un actionnaire concernant la désignation du français comme langue officielle de la Société. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, la proposition de l'actionnaire concernant la désignation du français comme langue officielle de la Société a été rejetée. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (NOMBRE)	EN FAVEUR (%)	CONTRE (NOMBRE)	CONTRE (%)
5 682 692	0,69 %	813 469 462	99,31 %

6. Vote sur la proposition d'un actionnaire concernant l'évaluation par le conseil d'administration de moyens pour accroître la participation des employés dans la prise de décisions du conseil

Un vote par bulletin électronique a été tenu à l'égard de l'approbation de la proposition d'un actionnaire concernant l'évaluation, par le conseil d'administration, de moyens pour accroître la participation des employés dans la prise de décisions du conseil. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, la proposition de l'actionnaire concernant la l'évaluation, par le conseil d'administration, de moyens pour accroître la participation des employés dans la prise de décisions du conseil a été rejetée. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (NOMBRE)	EN FAVEUR (%)	CONTRE (NOMBRE)	CONTRE (%)
13 581 511	1,66 %	805 570 642	98,34 %

7. Vote sur la proposition d'un actionnaire concernant la publication par la Société d'un rapport sur la représentation des femmes dans des postes de direction, des postes de premiers échelons jusqu'aux postes de niveaux supérieurs

Un vote par bulletin électronique a été tenu à l'égard de l'approbation de la proposition d'un actionnaire concernant la publication annuelle, par la Société et sous la forme qu'elle juge appropriée, d'un rapport sur la représentation des femmes à des postes de direction, depuis les postes de premiers échelons jusqu'à des postes de direction, soit immédiatement en dessous du poste de président. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, la proposition de l'actionnaire concernant la publication, par la société, d'un rapport sur la représentation des femmes dans des postes de direction a été rejetée. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (NOMBRE)	EN FAVEUR (%)	CONTRE (NOMBRE)	CONTRE (%)
86 595 526	10,57 %	732 544 261	89,43 %



CIRCLE K



8. Vote sur la proposition d'un actionnaire concernant la mise en place par la Société de mesures nécessaires pour prévenir une prise de contrôle de la Société

Un vote par bulletin électronique a été tenu à l'égard de l'approbation de la proposition d'un actionnaire concernant la mise en place par la Société de mesures nécessaires pour prévenir une prise de contrôle, hostile ou non, de la Société. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, la proposition de l'actionnaire concernant la mise en place par la Société de mesures nécessaires pour prévenir une prise de contrôle de la Société a été rejetée. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (NOMBRE)	EN FAVEUR (%)	CONTRE (NOMBRE)	CONTRE (%)
54 851 821	6,70 %	764 287 741	93,30 %

Cordialement,

ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.
par :

(s) Valéry Zamuner

Valéry Zamuner
Vice-présidente principale, Conseillère juridique principale et
Secrétaire corporatif

Tél. : 450 662-6632, poste 4549
Télec. : 450 662-6633
valery.zamuner@couche-tard.com